

L'Université de YALE dans son programme d'études sur les génocides, s'intéresse à l'histoire de l'État Indépendant du Congo 1885-1908.

A.-B. Ergo

Je serais probablement passé à côté de cet article si, dans la bibliographie, on ne faisait référence à un de mes livres de 2008 dans lequel je mentionne les propos du procureur Waleffe au sujet de la situation qu'il a trouvée, jugée et punie dans un des postes de récolte de l'Anversoise. J'y souligne d'ailleurs dans l'explication de Waleffe, qu'il insiste sur le fait que la situation décrite est locale et unique. Mais en réalité, c'est dans une autre publication plus ancienne, non mentionnée, que je précise les exportations de caoutchouc de l'EIC pour lesquelles j'apparais dans la bibliographie de l'article.

Le mot génocide a été inventé après la seconde guerre mondiale en 1944, en joignant curieusement une racine grecque (*genos*=race) et une racine latine (*caedere*=tuer), et depuis cette époque, le contenu de la définition a été modifié plusieurs fois. Aujourd'hui, si j'en crois le monde diplomatique, est considéré comme un génocide l'un quelconque des actes ci-après, commis dans l'intention de détruire, totalement ou partiellement, un groupe national, ethnique, racial (?) ou religieux, comme tel :

1/ meurtre de membres du groupe ; (Note : curieux qu'on parle de meurtre et pas d'assassinat alors que l'intention de détruire est nécessairement antérieure)

2/ atteinte à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe ;

3/ soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique, totale ou partielle ;

4/ mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe ;

5/ transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe.

Il y a même des tentatives pour faire ajouter d'autres points, notamment relatifs à la disparition volontaire des langues minoritaires (ex. le breton, etc.)

En droit, le génocide est imprescriptible et on en trouve une liste impressionnante dans Wikipedia qui, pour l'occasion, est assez précis et prolixe. Il n'est donc pas étonnant que les historiens choisissent, pour leurs recherches, la mise en évidence de génocides, mais ces recherches sont très dépendantes de la pertinence et de l'exhaustivité des textes qui les nourrissent, et aussi des redondances qu'ils contiennent.

Ainsi, dans le texte publié par l'Université de Yale, deux des livres très consultés sont ceux de Delathuy (J. Marchal) et de Hochschild. Or, on sait très bien que Hochschild, conseillé par Vansina, a puisé presque exclusivement son argumentation dans le livre de Marchal, diplomate belge en disgrâce. J'imagine aisément ce qu'aurait pu devenir le texte de Yale si la «copie» de Hochschild avait été remplacée par le livre de Guido De Weerd : *L'État Indépendant du Congo. À la recherche de la vérité historique*, traduit récemment en anglais, lequel développe, prouve et justifie une tout autre argumentation.

Une autre référence consultée est un article plus récent de la journaliste britannique Michela Wrong qui a vécu quelque temps au Congo sous le règne de Mobutu : *Belgium confronts its heart of darkness*, qui n'a rien d'une œuvre d'investigation mais qui n'est pas plus qu'une copie des poncifs d'autres auteurs, du moins pour la partie historique. Elle parle néanmoins du changement (*belatedly changing*) de comportement du Musée de Tervuren et cite l'historien flamand Reynebeau (né à Albertville en 1956) :... la colonisation belge au Congo est vue comme de l'horreur et de la violence. Les photos des enfants avec les mains amputées en sont les symboles ultimes. Il a fallu un siècle pour que la Belgique reconnaisse ce passé... (traduction de l'anglais)

Ce qui me gêne personnellement dans tous ces écrits ce sont les non-dits volontaires lorsqu'on parle de l'État Indépendant du Congo et que personne ne saurait nier : l'espérance de vie de la population locale, son anthropophagie liée à l'esclavage domestique, les ravages de la traite, la durée et les effets des endémies (variole et maladie du sommeil) ou d'autres maladies comme la lèpre ou la gangrène ; la fréquence des luttes tribales, la tâche journalière minimale d'un saigneur de caoutchouc ; l'équipement

d'un soldat de la Force publique, le nombre et le calibre des balles qu'il emporte en mission ; la confusion entretenue entre les sentinelles et la force publique ; les nombreux écrits particulièrement d'Anglo-Saxons qui ont été, sur place, constater la situation etc.

Dans un autre domaine mis en cause, celui de la gestion financière de l'EIC, on cite avec insistance les exportations réalisées au départ du pays et rarement, sinon jamais, les importations qui y répondent dans un même temps. Il ne faut pas faire de grandes recherches pour s'apercevoir que le transport du caoutchouc vers Anvers profite intégralement à la marine marchande britannique et que l'achat de ce caoutchouc est le fait des industries anglaise, américaine et française. Quant aux importations qui sont des investissements, si elles profitent pour une grande part à l'industrie belge, la part de l'industrie anglaise n'est ni dérisoire, ni symbolique. Les apports du roi, également, sur sa fortune personnelle, et leurs recouvrements éventuels.

Enfin il y a les « preuves » avancées : les plaintes reçues, enregistrées, mais jamais vérifiées des rapports Casement et de la Commission d'enquête ; les photos avec ou sans nom d'auteur, localisation, date et légende ; les rapports écrits des missions militaires ; les comptes-rendus de procès et les condamnations prononcées, etc.

Ce sont tous ces paramètres, ensembles, qui doivent être pris en compte pour comprendre et justifier la diminution des populations de l'EIC. Personnellement, je crois que les endémies, dont les résultats se marquent dans toutes les classes d'âge des grandes ethnies des zones de transhumance le long des grandes rivières et dans les zones de savanes, en supprimant aussi des couples de géniteurs, compromettent pour de nombreuses années le simple retour à la population initiale. C'est un problème de génétique. Les assertions à ce propos affirmées par l'historien M'Boloko au Musée de Tervuren relèvent de la plus haute fantaisie et l'utilisation, par d'autres, des propos de Thonner au cours de son second voyage est tout aussi ridicule puisque ses deux itinéraires sont différents. Au demeurant, Glave avait déjà constaté cette diminution de population avant les débuts de la récolte du caoutchouc (1883-1888) et l'attribuait à l'esclavage domestique omniprésent à l'époque.

Mais M'Bokolo insiste : ...dans le cas du Congo, on n'a pas de chiffres, mais il est clair qu'il y a eut un génocide entre les années 1890 et la fin de la première guerre mondiale. L'intention n'était peut-être pas de tuer. Et il poursuit en affirmant que c'est le genre de vie qu'on a imposé aux populations qui les a décimées.

L'interprétation spécieuse en Histoire a deux sources courantes : les grands intérêts et les petites vanités.

Il y a peu de photos de la présentation et de la pesée des récoltes de caoutchouc. La première est prise en bordure de forêt et est manifestement la récolte des habitants d'un village. Des sentinelles sont à gauche.





La seconde photo est prise à Basankusu où un agent de l'ABIR pèse les récoltes. Sur les deux photos on peut voir des sentinelles et des villageois. Il n'y a aucune arme ni aucun soldat.